

## Pays adhérents à l'espace unique de paiement en euros SEPA (*Single Euro Payments Area*)

Les comptes bancaires domiciliés dans les pays listés ci-dessous sont autorisés pour le prélèvement automatique des factures Orange.

### Etats membres de l'UE utilisant l'Euro

Allemagne  
Autriche  
Belgique  
Chypre  
Espagne (Îles Canaries)  
Estonie  
Finlande  
France (Guyane française, Guadeloupe, Martinique, Mayotte, Réunion, St-Barthélemy, partie française St Martin, St-Pierre-et-Miquelon)  
Grèce  
Irlande  
Italie  
Lettonie  
Luxembourg  
Malte  
Pays-Bas  
Portugal (Açores, Madère)  
Slovaquie  
Slovénie

### Etats membres de l'UE n'utilisant pas l'Euro

Bulgarie  
Danemark  
Croatie  
Hongrie  
Lituanie  
Pologne  
République Tchèque  
Roumanie  
Royaume-Uni (Gibraltar, Jersey, Guernesey, Ile de Man)  
Suède

### Etats non membres de l'UE :

Andorre  
Islande  
Lichtenstein  
Monaco  
Norvège  
Suisse  
Saint Marin  
Vatican

